ETUDE GEOTECHNIQUE

Missions G1 ES et PGC

Etude de la sensibilité des argiles au phénomène de retrait-gonflement

Lotissement « Le Rivage » Commune de Saint-Ay (45)



Dossier 3701504v2 - Février 2020









CLIENT

Nom	NEGOCIM
Adresse	56, rue de Tivoli 33000 BORDEAUX
INTERLOCUTEUR	Mme Chintana BOUNMEE-RICHARD

ECR ENVIRONNEMENT

CHARGE D'AFFAIRES	Jean-Marc CHAIZE
CHARGE D'ETUDES	Alexis FRANCOIS

DATE	INDICE	OBSERVATION / MODIFICATION	REDACTEUR	VERIFICATEUR
06/02/2020	01	Rapport initial	A. FRANCOIS	J-M. CHAIZE
20/02/2020	02	Reprise résultats et nombre de lots	A. FRANCOIS	J-M. CHAIZE





SOMMAIRE

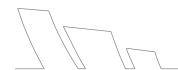
<u>1.</u>	INT	TRODUCTION	<u>3</u>
1	.1.	OBJET DE LA PROPOSITION	3
1	.2.	DOCUMENTS REMIS POUR L'ETUDE	3
1	.3.	PRESENTATION DU SITE ET DU PROJET	3
	1.3.	3.1. Cadre du projet	3
	1.3.	3.2. Présentation du projet	5
1	.4.	CONTEXTE GEOLOGIQUE LOCALE	5
	1.4.	1.1. Cadre géologique	5
	1.4.	1.2. Sismicité	6
	1.4.	1.3. Retrait-gonflement des sols	6
	1.4.	1.4. Hydrogéologie	7
	1.4.	1.5. Cavités	7
	1.4.	1.6. Inondations	8
1	.5.	INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	8
1	.6.	IMPLANTATION ET NIVELLEMENT	8
<u>2.</u>	RES	SULTATS DES INVESTIGATIONS	10
_ 	2.1.	CARACTERISTIQUES LITHOLOGIQUES	
· <u>-</u>	.2.	RESULTATS DES ESSAIS EN LABORATOIRE	
	2.3.	HYDROGEOLOGIE / NIVEAUX PIEZOMETRIQUES	
<u>3.</u>	<u>PRI</u>	ECONISATION POUR LES LOTS A BATIR	13
3	.1.	SENSIBILITE DES SOLS AU PHENOMENE DE RETRAIT-GONFLEMENT	13
3	.2.	Preconisations	
3	.3.	PRECONISATIONS LIEES AUX CAVITES	
3	.4.	PROFONDEURS D'ASSISE DES FONDATIONS ET CONTRAINTES ADMISSIBLES	
4.	CO	ONDITIONS PARTICULIERES	16

ANNEXES

Annexe 1: Extrait de la norme NF P 94-500 (3 pages)

Annexe 2: Implantation des sondages (1 page)

Annexe 3 : Résultats des investigations in situ (16 pages) Annexe 4 : Résultats des analyses en laboratoire (10 pages)





1. Introduction

1.1. Objet de la proposition

A la demande de la société **NEGOCIM** [56, rue Tivoli, 33000 BORDEAUX], ECR Environnement a réalisé une étude géotechnique dans le cadre de **l'aménagement des lots à bâtir n° 1-3-8-11-25-26-39-51-52-53-54-56-58-59-60-62-64-65-71-72-75-76-77-78-81-83-87-91** du lotissement « **Le Rivage** », sur la commune de **Saint-Ay (45).**

Elle répond au bon de commande du client acceptant notre proposition technique et financière n°3701992 du 09/12/2019.

Les investigations ont eu lieu du 7 au 9/01/2019.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette étude et a pour objectif de caractériser la nature des sols à l'emplacement défini des lots et d'apprécier leur sensibilité au phénomène de retrait-gonflement.

Par référence à la classification des « Missions géotechniques normalisées » (Norme NFP 94-500), la présente étude est de type **G1 ES et PGC** [Etude géotechnique de conception – Phase Avant-Projet], et voit de ce fait l'étendue de sa mission limitée aux prestations correspondantes.

1.2. Documents remis pour l'étude

Afin de mener à bien nos investigations, il nous a été fourni les documents suivants :

- l'adresse du site;
- un plan de masse du lotissement (sans échelle);
- un plan des bordures du lotissement (échelle : 1/500).

1.3. Présentation du site et du projet

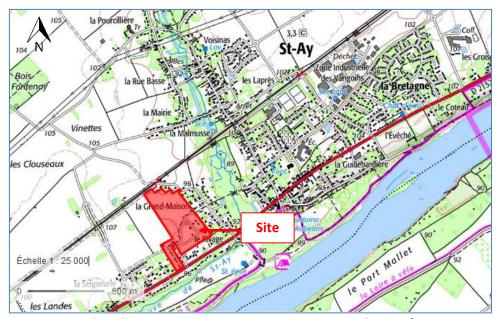
1.3.1. Cadre du projet

Le projet concerne les lots à bâtir n° 1-3-8-11-25-26-39-51-52-53-54-56-58-59-60-62-64-65-71-72-75-76-77-78-81-83-87-91 du lotissement « Le Rivage », sis au lieu-dit « Le Rivage » sur la commune de Saint-Ay (45).

Lors de notre intervention en janvier 2020, le lotissement était viabilisé, les voiries étaient réalisées et les lots concernés par la présente étude étaient des parcelles enherbées.

Le plan de situation et la localisation des lots sont présentés en pages suivantes.





Plan de situation – Source : www.geoportail.gouv.fr



Localisation des lots étudiés - Source : NEGOCIM





1.3.2. Présentation du projet

Les travaux projetés prévoient la construction de maisons individuelles au niveau des lots n° 1-3-8-11-25-26-39-51-52-53-54-56-58-59-60-62-64-65-71-72-75-76-77-78-81-83-87-91 du lotissement « Le Rivage ».

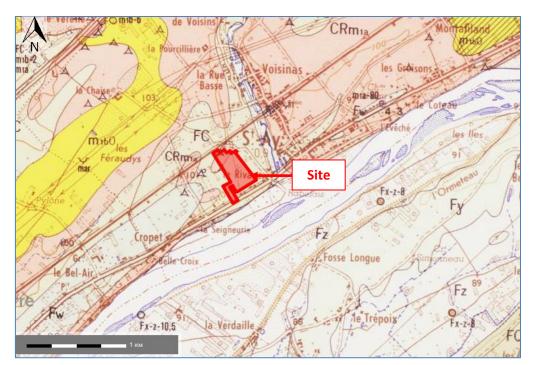
A ce jour, aucun projet n'est défini et nous ne disposons d'aucun plan de masse des constructions projetées sur les lots étudiés.

1.4. Contexte géologique locale

1.4.1. Cadre géologique

D'après la carte géologique de BEAUGENCY (n° 397) au 1/50000 (source : www.infoterre.brgm.fr) et notre expérience du secteur, la succession géologique attendue au droit du lotissement « Le Rivage » est la suivante (cf. extrait de la carte géologique ci-après) :

- Eventuels remblais non mentionnés sur la carte géologique du BRGM,
- Formations de recouvrement non mentionnées sur la carte du BRGM,
- Dépôts de ruissellement et solifluxion sablo-argileux, souvent caillouteux. Fini-Würm à moderne 📧,
- Pellicule mince d'âge wurmien : quelques décimètres de FC caillouteux sur formation calcaire de Beauce fragmentée et altérée CRm₃.



Contexte géologique – Source : www.infoterre.brgm.fr

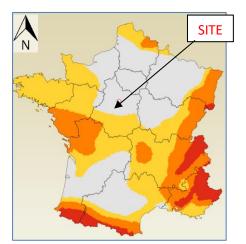




1.4.2. Sismicité

Le zonage sismique de la France (datant d'octobre 2010 et entré en vigueur le 01/05/2011) classe la commune de Saint-Ay (45) en zone <u>d'aléa sismique 1</u> (aléa très faible-accélération a_g= 0.4 m/s²).

La carte et le tableau ci-dessous résument ces éléments :

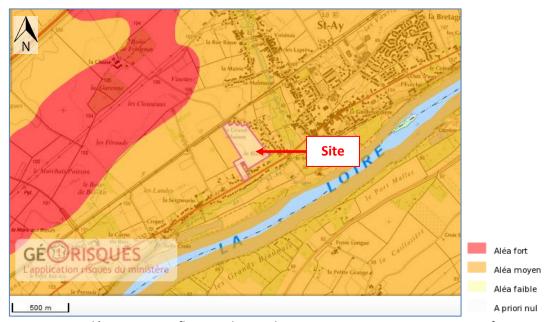


Zone de sismicité et niveau	a _{gr} (m/s²)
d'aléa ■ 1 – Très faible	0,4
2 - Faible	0,7
3 - Modéré	1,1
4 - Moyenne	1,6
5 - Forte	3

Carte du zonage sismique et tableau des accélérations correspondantes

1.4.3. Retrait-gonflement des sols

D'après la carte d'aléa retrait-gonflement des argiles entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (source : www.georisques.gouv.fr), le terrain étudié est situé dans une zone <u>d'aléa moyen</u> (cf. carte ci-après).



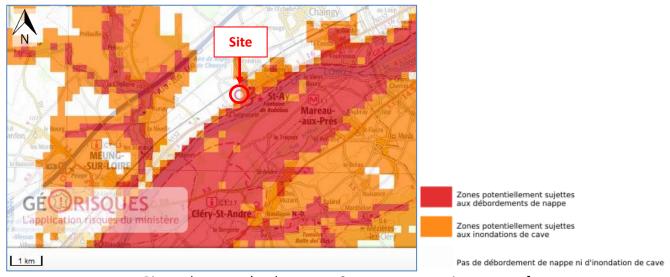
Aléa retrait-gonflement des argiles – Source : www.georisques.gouv.fr





1.4.4. Hydrogéologie

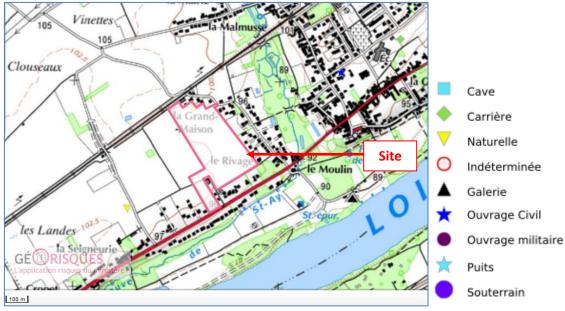
D'après la carte du risque de remontée de nappe (source : www.georisques.gouv.fr), le terrain étudié est situé dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave et aux remontées de nappe (cf. carte ci-après).



Risque de remontées de nappe - Source : www.georisques.gouv.fr

1.4.5. Cavités

D'après la carte d'aléa cavités (source : www.georisques.gouv.fr), il existe des cavités recensées au droit et dans un rayon de 500 m autour du projet (cf. carte ci-après).



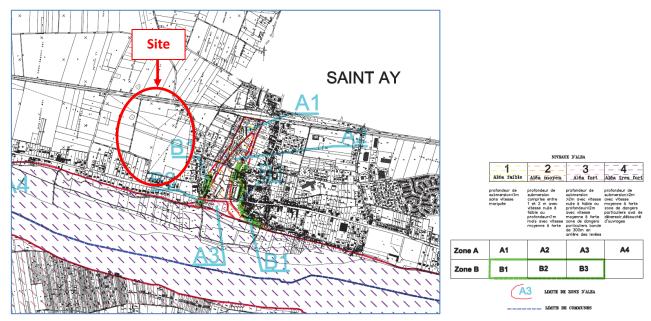
Aléa cavités - Source : www.georisques.gouv.fr





1.4.6. Inondations

D'après la carte de l'aléa inondation issue du PPRi de la Vallée de la Loire (source : www.loiret.gouv.fr), le projet se situe en dehors de tout zonage réglementaire (cf. carte ci-après).



Risque inondation - Source : www.loiret.gouv.fr

1.5. Investigations géotechniques

Le programme de reconnaissance a consisté en l'exécution de :

- **16 sondages de reconnaissance géologique (nommés T1 à T16)** descendus en tarière mécanique hélicoïdale (Ø 63mm) entre 1.00 m (refus) et 1.50 m (arrêt volontaire) de profondeur par rapport au Terrain Naturel actuel (TN). Ces sondages mettent en évidence la nature des sols et la présence éventuelle d'un niveau d'eau.
- 6 séries d'analyses en laboratoire comprenant chacune 1 mesure de la valeur au bleu (VB) et 1 détermination des limites d'Atterberg, afin de préciser la sensibilité des terrains au phénomène de retrait-gonflement des sols.

1.6. Implantation et nivellement

La position des sondages figure sur le plan d'implantation en annexe 2.

L'implantation a été réalisée au mieux des conditions d'accès et de la précision des plans remis pour la campagne de reconnaissance.



Lors de notre intervention (janvier 2020), nous avons pris comme repère de nivellement une borne incendie située au niveau de la rue des passeurs, à l'Ouest du lotissement (cf. plan d'implantation des sondages en annexe 2 et photo ci-après).



Photo du repère de nivellement

En l'absence de plan topographique, nous avons appliqué à ce repère de nivellement la cote altimétrique arbitraire $Z \approx 100.00 \text{ m}$ Réf.

Les cotes altimétriques du Terrain Naturel (TN) au droit des sondages figurent sur les coupes en annexe 3.





2. RESULTATS DES INVESTIGATIONS

2.1. Caractéristiques lithologiques

Les coupes de sondages sont jointes en annexe 3. Les profondeurs citées dans le présent rapport ont été mesurées par rapport au Terrain Naturel (TN) tel qu'il était lors de notre intervention (janvier 2020).

Les sondages de reconnaissance ont permis de mettre en évidence les faciès suivants :

	Lot n° 1	Lots n° 3	Lot N° 8	Lot n° 11	Lot n° 25	Lot n° 26
Sondages	T4	Т3	T2	T1	Т9	T10
Faciès	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)
Terre végétale (brune)	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20
Argile à +/- de cailloutis calcaires (marron-beige)	0.20 à ≥ 1.50	Non observée	Non observée	0.20 à 0.80	0.20 à ≥ 1.50	0.20 à ≥ 1.50
Altération argileuse du calcaire (beige - blanchâtre)	Non observée	0.20 à ≥ 1.00*	0.20 à ≥ 1.00*	0.80 à ≥ 1.50	Non observée	Non observée

^{*} Profondeur de refus.

	Lot n° 39	Lots n° 51-52	Lots n° 53-54-56	Lots n° 58-59-60	Lots n° 64-65
Sondages	T13	T14	T15	T16	T11
Faciès	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)
Terre végétale (brune)	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20
Argile à +/- de cailloutis calcaires (marron-beige)	0.20 à 1.10	0.20 à ≥ 1.50	0.20 à 0.90	0.20 à 0.80	0.20 à 1.00
Altération argileuse du calcaire (beige - blanchâtre)	1.10 à ≥ 1.50	Non observée	0.90 à ≥ 1.50	0.80 à ≥ 1.50	1.00 à ≥ 1.50

^{*} Profondeur de refus.

	Lots n° 62-71-72	Lots n° 75-76-77-78	Lots n° 81-83	Lot n° 87	Lot n° 91
Sondages	T12	T6	T5	T8	T7
Faciès	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)	(en m/TN)
Terre végétale (brune)	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20	0.00 à 0.20
Argile à +/- de cailloutis calcaires (marron-beige)	0.20 à 1.30	0.20 à ≥ 1.50	0.20 à ≥ 1.50	0.20 à ≥ 1.50	0.20 à ≥ 1.50
Altération argileuse du calcaire (beige - blanchâtre)	1.30 à ≥ 1.50	Non observée	Non observée	Non observée	Non observée

^{*} Profondeur de refus.

<u>Remarque</u>: ces profondeurs n'impliquent en rien qu'il ne puisse exister d'anomalie de la stratigraphie entre sondages. En particulier, la position exacte des interfaces entre couches ne saurait se déduire d'une simple extrapolation des relevés de sondages.





2.2. Résultats des essais en laboratoire

Des analyses en laboratoire ont été réalisées sur des échantillons prélevés au droit des sondages T1, T5, T8, T9 et T16.

Ces analyses ont donné les principaux résultats suivants (les résultats détaillés figurent en annexe 4 du présent rapport) :

Chantier	Sondage	Teneur en eau		Granul	VBS	Limites d'Atterberg							
		(m)		ω %	< 50 mm	< 5 mm	< 2 mm	< 80μm %	g/100g	ωL %	ωP %	IP	IC
	T1	0,8-1,5m	Altération argileuse calcaire beige	26,4	100,0	100,0	-	-	8,0	54	31	23	1,21
	Т5	0,2-1,5m	Argile marron	25,5	100,0	100,0	-	1	5,7	58	28	30	1,09
3701504	Т8	0,2-1,4m	Argile marron	20,9	100,0	100,0	-	-	6,0	54	29	26	1,30
Saint-Ay	Т9	0,2-1,5m	Argile à cailloutis marron	24,4	100,0	100,0	-	-	6,7	76	34	42	1,22
	T16	0,2-0,8m	Argile marron	30,7	100,0	100,0	-	-	8,1	59	31	27	1,02
	110	0,8-1,5m	Altération argileuse calcaire beige	27,5	100,0	100,0	-	-	6,0	57	30	27	1,08

D'après le diagramme de plasticité présenté en page suivante, les terrains rencontrés sont des matériaux argileux à très argileux, plastiques à très plastiques, au gonflement élevé à très élevé (donc sensibles à très sensibles au phénomène de retrait-gonflement).





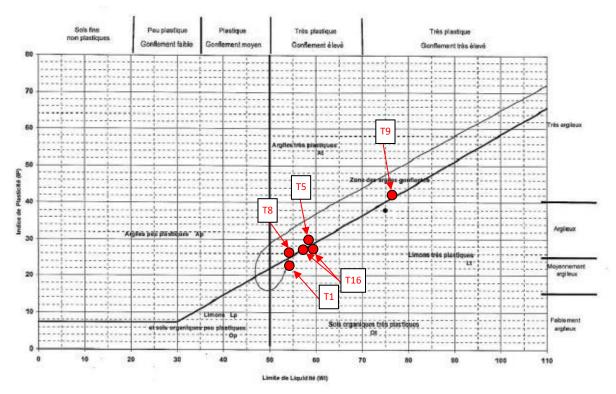


Diagramme de plasiticté

D'après la méthode de Chassagneux et al. (1995), qui est notamment utilisée pour l'élaboration des cartes départementales d'aléa, les terrains rencontrés au droit des sondages T1, T5, T8, T9 et T16 présentent une susceptibilité moyenne à forte au retrait-gonflement en cas de variation hydrique (cf. tableau ci-après).

V _{Bs}	Susceptibilité
< 2,5	Faible
2,5 à 6	Moyenne
6 à 8	Forte
> 8	Très forte

Susceptibilité d'un sol argileux au retrait-gonflement (Chassagneux et al., 1995)

2.3. Hydrogéologie / Niveaux piézométriques

Lors de notre intervention (7 au 9/01/2020), aucune venue d'eau n'a été observée au sein de nos sondages descendus jusqu'à 1.00 m / 1.50 m de profondeur.

Remarque : ce constat ayant un caractère ponctuel et instantané, il ne permet pas de préciser les variations de la nappe, qui peut remonter fortement en période pluvieuse. Toutefois, nous rappelons que le terrain étudié est situé dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave et aux débordements de nappe (cf. chapitre 1.4.4).





3. Preconisation pour les lots a Batir

3.1. Sensibilité des sols au phénomène de retrait-gonflement

D'après la carte d'aléa retrait-gonflement (cf. chapitre 1.4.3) et les analyses en laboratoire réalisées (cf. chapitre 2.2), les terrains rencontrés sont sensibles à très sensibles au phénomène de retrait-gonflement.

3.2. Préconisations

D'après le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), afin de limiter les effets des variations volumétriques des sols lors des déséquilibres hydriques, il convient de prévoir à minima les dispositions constructives suivantes :

- Les **fondations** sur semelle doivent être **suffisamment profondes** pour s'affranchir de la zone superficielle où le sol est sensible à l'évaporation. À titre indicatif, on considère que cette profondeur d'ancrage, qui doit être au moins égale à celle imposée par la mise hors gel, doit atteindre **au minimum 0,80 m en zone d'aléa faible à moyen et 1,20 m en zone d'aléa fort** (dans le cas présent nous sommes dans une zone d'aléa fort).
- Une construction sur **vide sanitaire** ou avec **sous-sol généralisé** est préférable à un simple dallage sur terre-plein. Un radier généralisé, conçu et réalisé dans les règles de l'art, peut aussi constituer une bonne alternative à un approfondissement des fondations.
- Les fondations doivent être **ancrées** de manière **homogène** sur tout le pourtour du bâtiment (ceci vaut notamment pour les terrains en pente (où l'ancrage aval doit être au moins aussi important que l'ancrage amont) ou à sous-sol hétérogène. En particulier, les sous-sols partiels qui induisent des hétérogénéités d'ancrage sont à éviter à tout prix ;
- La **structure** du bâtiment doit être suffisamment **rigide** pour résister à des mouvements différentiels, d'où l'importance des **chaînages horizontaux** (haut et bas) et **verticaux** ;
- Deux éléments de construction accolés, fondés de manière différente ou exerçant des charges variables, doivent être désolidarisés et munis de **joints de rupture** sur toute leur hauteur pour permettre des mouvements différentiels ;
- Tout élément de nature à provoquer des variations saisonnières d'humidité du terrain (arbre, drain, pompage ou au contraire infiltration localisée d'eaux pluviales ou d'eaux usées) doit être le plus éloigné possible de la construction. On considère en particulier que l'influence d'un arbre s'étend jusqu'à une distance égale à au moins sa hauteur à maturité;
- Sous la construction, le sol est à l'équilibre hydrique alors que tout autour il est soumis à évaporation saisonnière, ce qui tend à induire des différences de teneur en eau au droit des fondations. Pour l'éviter, il convient d'entourer la construction d'un dispositif, le plus large possible, sous forme de **trottoir périphérique** ou de **géomembrane enterrée**, qui protège sa périphérie immédiate de l'évaporation ;





- En cas de **source de chaleur** en sous-sol (chaudière notamment), les **échanges thermiques** à travers les parois doivent être **limités** par une isolation adaptée pour éviter d'aggraver la dessiccation du terrain en périphérie. Il peut être préférable de positionner de cette source de chaleur le long des murs intérieurs ;
- Les canalisations enterrées d'eau doivent pouvoir subir des mouvements différentiels sans risque de rompre, ce qui suppose notamment des raccords non fragiles (systèmes d'assouplissement) au niveau des points durs.

Le schéma présenté ci-après résume ces dispositions constructives :

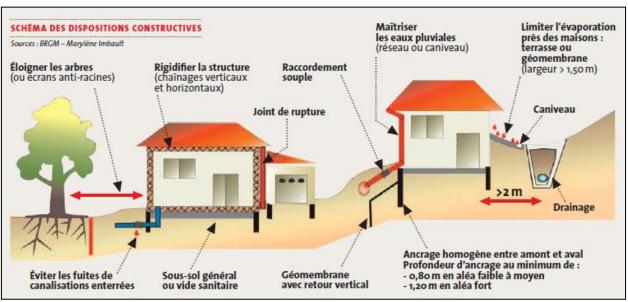


Schéma synthétique des dispositions constructives Source : www.georisques.gouv.fr

3.3. Préconisations liées aux cavités

D'après la carte d'aléa cavités (cf. chapitre 1.4.5.), des cavités naturelles ont été recensées au droit et à proximité du projet. Il conviendra donc de respecter les préconisations suivantes :

- appui isolé interdit, sauf sondages de contrôle au droit de chaque appui ;
- semelles filantes continues et entrecroisées ;
- rigidification de la structure permettant de respecter une condition de fontis de 3.00 m en tout point.





3.4. Profondeurs d'assise des fondations et contraintes admissibles

La profondeur d'assise des fondations ainsi que les contraintes admissibles par le sol d'assise devront être définies dans le cadre d'une mission géotechnique de conception (mission G2 selon la norme NF P 94-500). Cette mission nécessitera la réalisation de sondages et d'essais (pressiométriques, pénétrométriques...) complémentaires.

Dans tous les cas, en fonction des projets, une étude géotechnique spécifique (à minima une mission G2) sera à prévoir pour chaque lot.

* *

Le schéma d'enchaînement et la classification des missions types d'ingénierie géotechnique, extraits de la norme NF P 94-500, figurent en annexe 1 du présent rapport.

Nous restons à l'entière disposition des Responsables du Projet pour tout renseignement, ainsi que pour toutes missions complémentaires nécessaires.

Les conclusions de ce présent rapport sont données sous réserve des conditions particulières jointes.





4. CONDITIONS PARTICULIERES

Le présent rapport ou Procès-Verbal ainsi que toutes annexes, constituent un ensemble indissociable.

La Société E.C.R. ENVIRONNEMENT serait dégagée de toute responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation de toute communication ou reproduction partielle de ce document, sans accord écrit préalable. En particulier, il ne s'applique qu'aux ouvrages décrits et uniquement à ces derniers.

Si en l'absence de plans précis des ouvrages projetés, nous avons été amenés dans le présent rapport à faire une ou des hypothèses sur le projet, il appartient à notre client ou à son maître d'œuvre de communiquer par écrit à la société ECR ENVIRONNEMENT ses observations éventuelles sans quoi, il ne pourrait en aucun cas et pour aucune raison nous être reproché d'avoir établi notre étude pour le projet que nous avons décrit.

Cette étude est basée sur des reconnaissances dont le caractère ponctuel ne permet pas de s'affranchir des aléas des milieux naturels, et ne peut prétendre traduire le comportement du sol dans son intégralité.

Ainsi, tout élément nouveau mis en évidence lors de l'exécution des fondations ou de leurs travaux préparatoires et n'ayant pu être détecté lors de la reconnaissance des sols (ex. : remblais anciens ou nouveaux, cavités, hétérogénéités localisées, venue d'eau, etc.) doit être signalé à E.C.R. ENVIRONNEMENT qui pourra reconsidérer tout ou une partie du Rapport. Pour ces raisons, et sauf stipulation contraire explicite de notre part, l'utilisation de nos résultats pour chiffrer à forfait le coût de tout ou une partie des ouvrages d'infrastructure ne saurait en aucun cas engager notre responsabilité.

De même, des changements concernant l'implantation, la conception ou l'importance des ouvrages par rapport aux hypothèses de base de cette étude, peuvent conduire à modifier les conclusions et prescriptions du Rapport et doivent être portés à la connaissance d'E.C.R. ENVIRONNEMENT.

La Société E.C.R. ENVIRONNEMENT ne saurait être rendue responsable des modifications apportées à son étude que dans le cas où elle aurait donné son accord écrit sur lesdites modifications.

Les altitudes indiquées pour chaque sondage (qu'il s'agisse de cote de références rattachées à un repère arbitraire ou de cotes NGF) ne sont données qu'à titre indicatif. Seules font foi les profondeurs mesurées depuis le sommet des sondages et comptées à partir du niveau du sol au moment de la réalisation des essais. Pour que ces altitudes soient garanties, il convient qu'elles soient relevées par un Géomètre-Expert. Il en va de même pour l'implantation des sondages sur le terrain.





Annexe 1

Extrait de la norme NF P 94-500





EXTRAIT DE LA NORME NF P 94-500 - Novembre 2013

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire.

Elle comprend deux phases :

Phase Étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols)

ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.



ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées) ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

• Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle.

Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

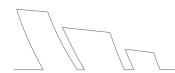
- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechnique seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).





Annexe 2

Implantation des sondages

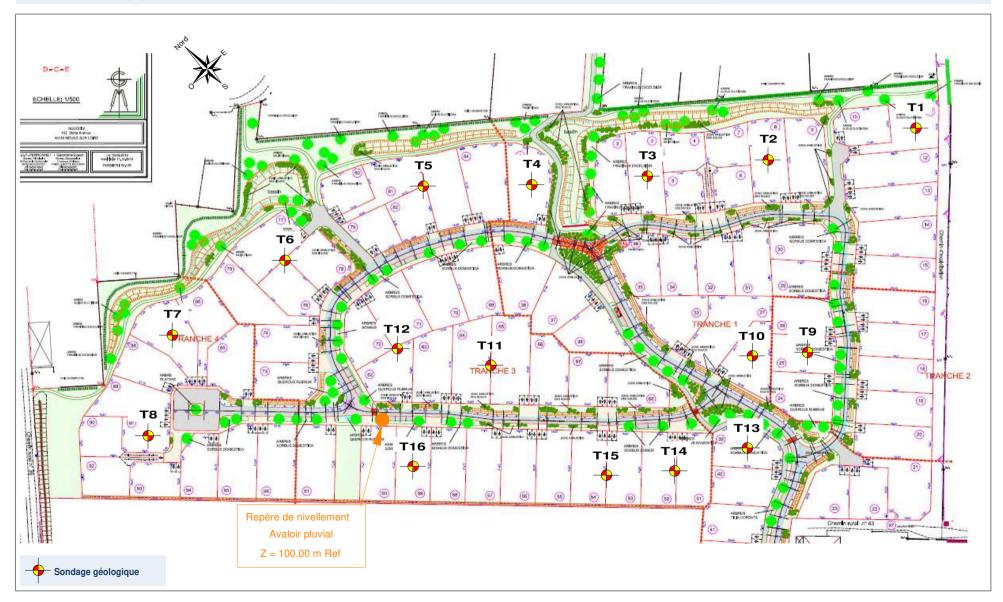




Implantation des sondages

Client: **NEGOCIM**Affaire ECR n° **3701504**

Etude: G1 ES - PGC - Le Rivage Commune: SAINT-AY (45)





Annexe 3

Résultats des investigations in situ





NEGOCIM Cote Ref: 99.03 m

Cote Ref : 99.03 m Profondeur : 0,00 - 1,50 m

Machine : PAGANI TG 63-100 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

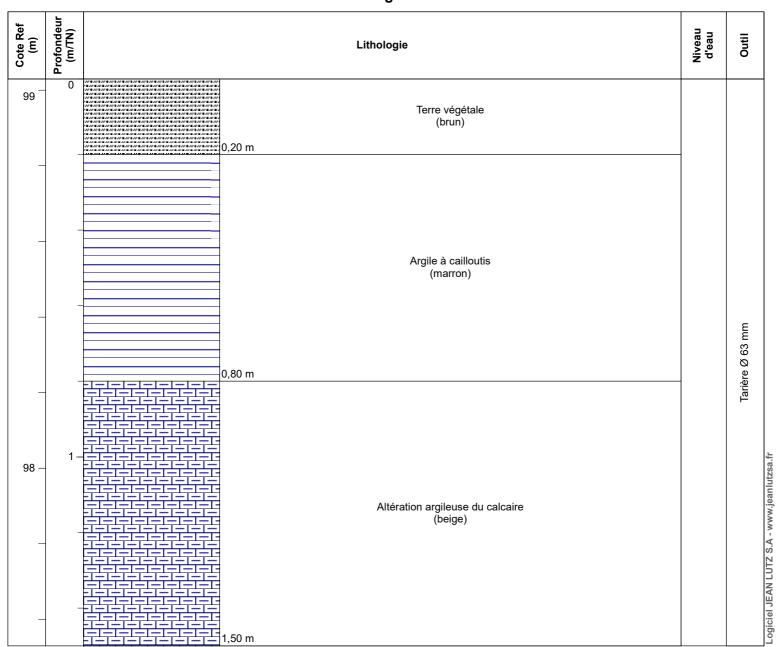
Affaire 3701504

1/10 Sondage : T1 EXGTE 3.22/GTE

: 07/01/2020

Date début : 07/01/2020

Date fin





1/10

Mission G1 - Lotissement "Le Rivage" SAINT-AY (45)

NEGOCIM

Machine: PAGANI TG 63-100

Cote Ref : 98.67 m

Profondeur : 0,00 - 1,10 m Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

Sondage : T2 EXGTE 3.22/GTE

: 07/01/2020

Date début : 07/01/2020

Date fin

Cote Ref (m)	Profondeur (m/TN)	Lithologie	Niveau d'eau	Outil	
	0	Terre végétale consideration de la considerat			
_	_	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -			
98 —	-			Tarière Ø 63 mm	ww.jeanlutzsa.fr
_	1-				Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr
	•	Refus			Logiciel



NEGOCIM Cote Ref: 99.09 m

Machine: PAGANI TG 63-100

Niveau d'eau : Non observé

Profondeur

Affaire 3701504

: 0,00 - 1,50 m

EXGTE 3.22/GTE

Venue d'eau : Non observées

1/10 Sondage : T3

Date fin

Date début : 07/01/2020

: 07/01/2020

		I			
Cote Ref (m)	Profondeur (m/TN)		Lithologie	Niveau d'eau	Outil
99 —	0		Terre végétale (brun) 0,20 m		
_					
_			Argile à cailloutis (marron)		
_	_		0,80 m		Tarière Ø 63 mm
_	1-				
98 —	-		Altération argileuse du calcaire à cailloutis et cailloux (blanchâtre)		
	_		1,50 m		



NEGOCIM Cote Ref: 99.77 m

Machine: PAGANI TG 63-100

Profondeur 0,00 - 1,50 m Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Sondage: T4

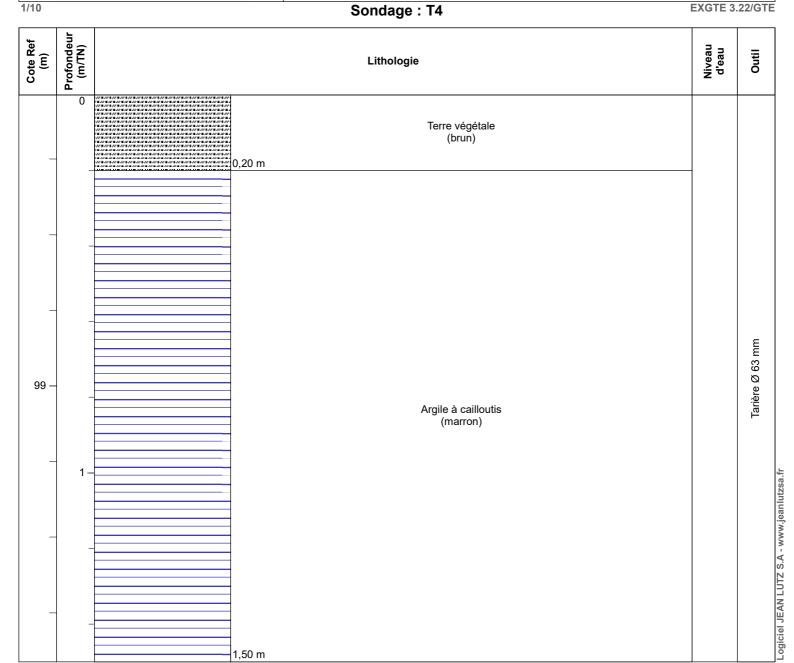
Date fin

Date début : 07/01/2020

: 07/01/2020

EXGTE 3.22/GTE

Affaire 3701504





NEGOCIM Cote Ref: 99.69 m

Machine : PAGANI TG 63-100

Niveau d'eau : Non observé

Profondeur

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

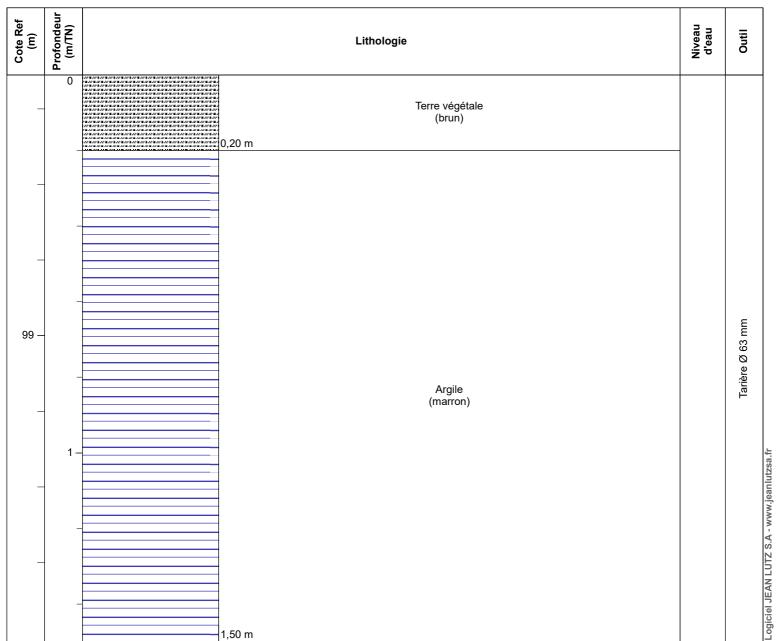
: 0,00 - 1,50 m

1/10 Sondage: T5 EXGTE 3.22/GTE

: 07/01/2020

Date début : 07/01/2020

Date fin





NEGOCIM

 Date début : 07/01/2020
 Cote Ref : 99.92 m
 Profondeur : 0,00 - 1,50 m

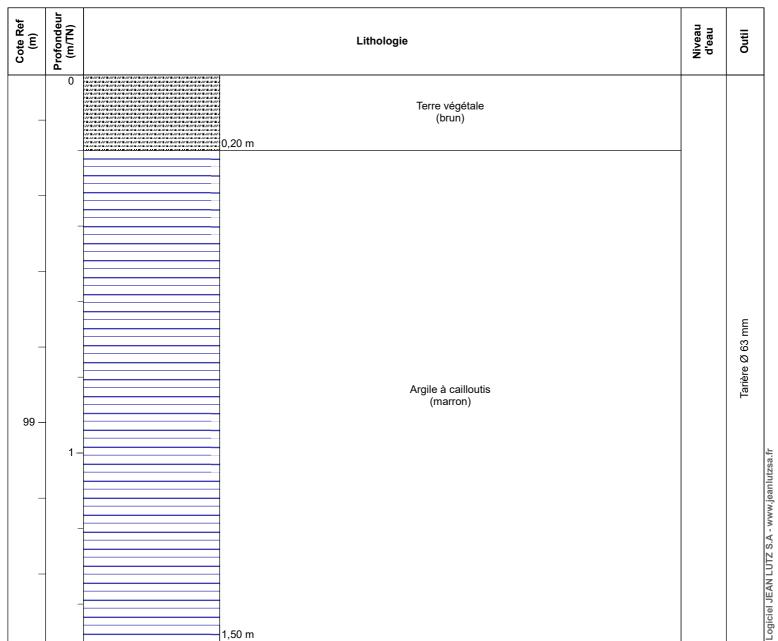
 Date fin : 07/01/2020
 Machine : PAGANI TG 63-100
 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

1/10 Sondage : T6

EXGTE 3.22/GTE

Affaire 3701504





NEGOCIM Cote Ref: 99.87 m

Machine: PAGANI TG 63-100

Profondeur 0,00 - 1,50 m Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

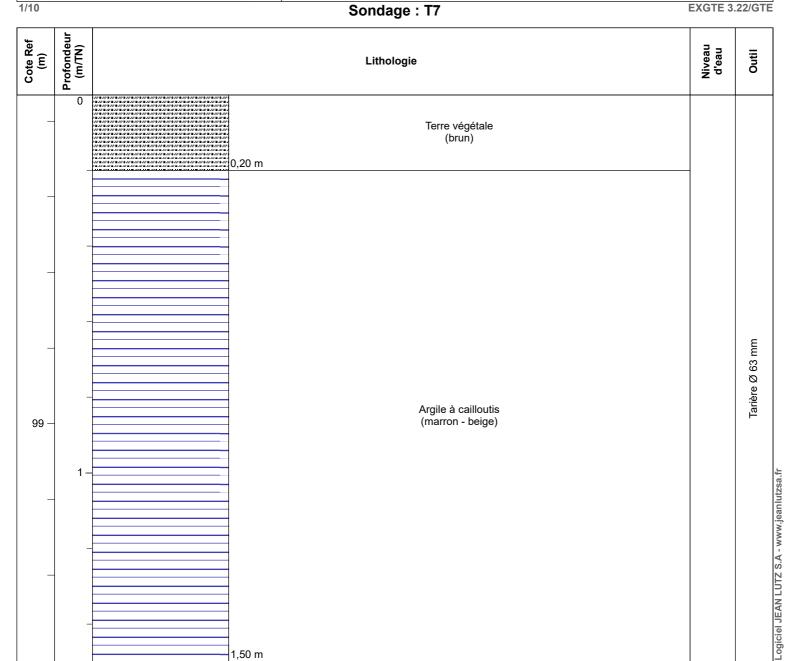
Date fin

Date début : 08/01/2020

: 08/01/2020

EXGTE 3.22/GTE

Affaire 3701504





NEGOCIM Cote Ref: 99.89 m

Cote Ref : 99.89 m Profondeur : 0,00 - 1,50 m

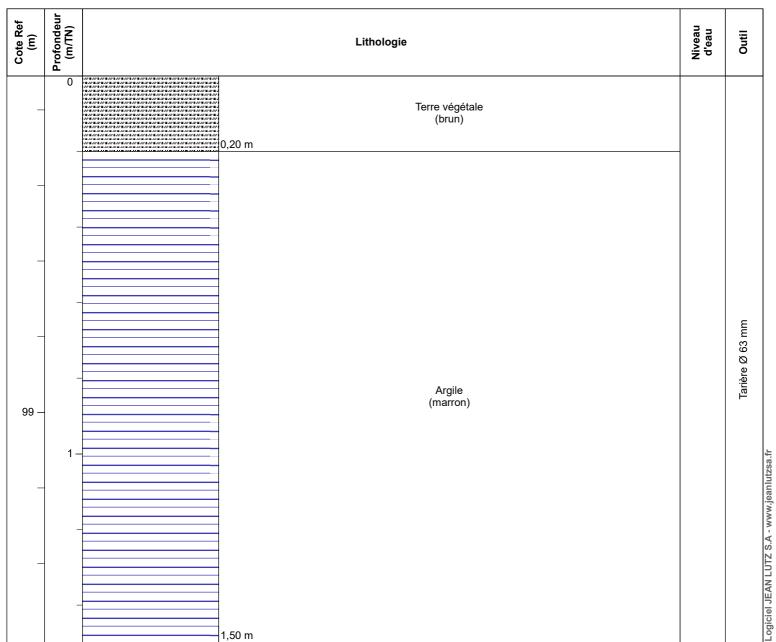
Machine : PAGANI TG 63-100 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

1/10 Sondage : T8

EXGTE 3.22/GTE

Affaire 3701504



Date début : 08/01/2020

: 08/01/2020

Date fin



NEGOCIM Cote Ref : 98.96 m

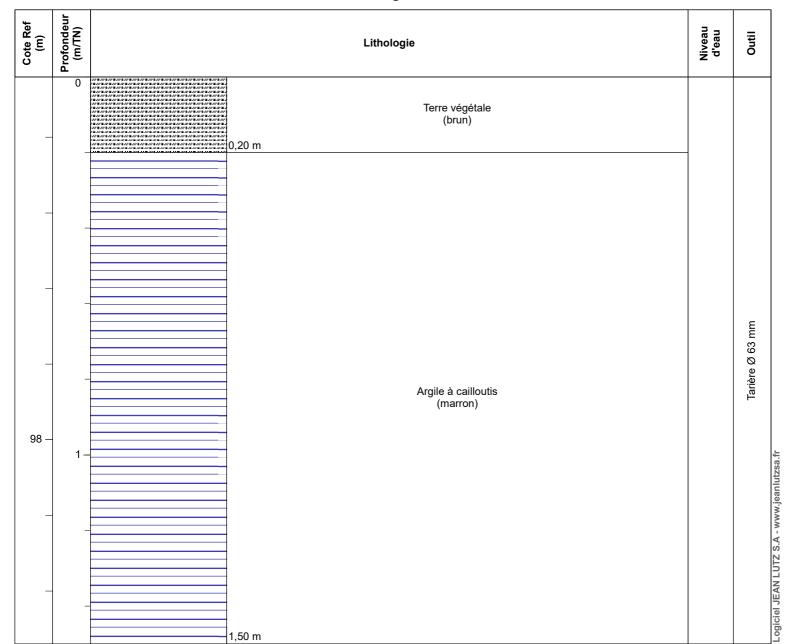
Profondeur 0,00 - 1,50 m Machine: PAGANI TG 63-100

Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

1/10 Sondage : T9 EXGTE 3.22/GTE

Affaire 3701504



Date début : 08/01/2020

: 08/01/2020

Date fin



NEGOCIM

 Date début : 08/01/2020
 Cote Ref : 99.03 m
 Profondeur : 0,00 - 1,50 m

 Date fin : 08/01/2020
 Machine : PAGANI TG 63-100
 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

EXGTE 3.22/GTE

1/10 Sondage : T10

Profondeur (m/TN) Cote Ref (m) Niveau d'eau Outil Lithologie 0 99 Terre végétale (brun) 0,20 m Tarière Ø 63 mm Argile à cailloutis (marron) Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr 98 1,50 m



NEGOCIM

 Date début : 08/01/2020
 Cote Ref : 99.36 m
 Profondeur : 0,00 - 1,50 m

 Date fin : 08/01/2020
 Machine : PAGANI TG 63-100
 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

1/10 Sondage : T11 EXGTE 3.22/GTE

Condago					
Cote Ref (m)	Profondeur (m/TN)	Lithologie	Niveau d'eau	Outil	
_	0	Terre végétale (brun)			
99 —	-				
_	-	Argile à cailloutis (marron)		Tarière Ø 63 mm	
_	1-	1,00 m		Tariè	
_	-				
98 —	-				I IA BILLIOIS



NEGOCIM

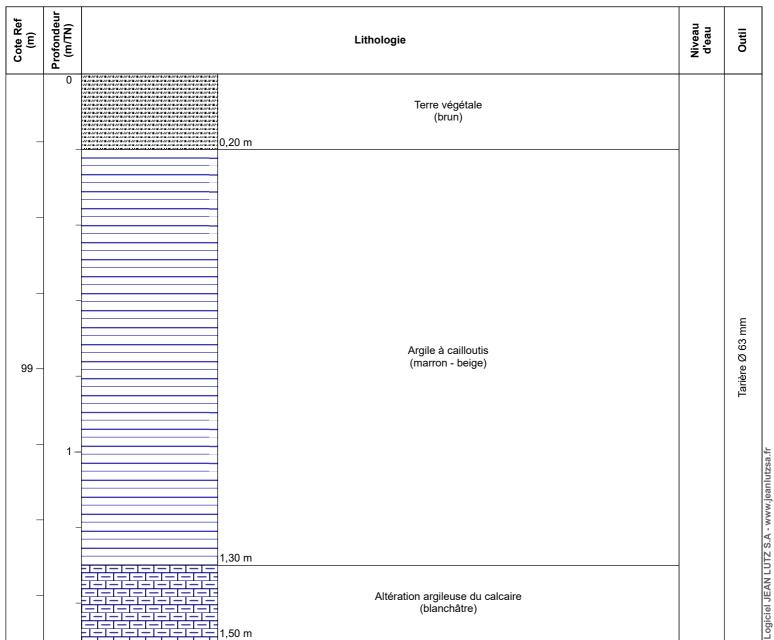
 Date début : 09/01/2020
 Cote Ref : 99.78 m
 Profondeur : 0,00 - 1,50 m

 Date fin : 09/01/2020
 Machine : PAGANI TG 63-100
 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

1/10 Sondage : T12 EXGTE 3.22/GTE





1/10

Mission G1 - Lotissement "Le Rivage" SAINT-AY (45)

NEGOCIM

Cote Ref : 99.40 m Profondeur : 0,00 - 1,50 m Machine : PAGANI TG 63-100 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

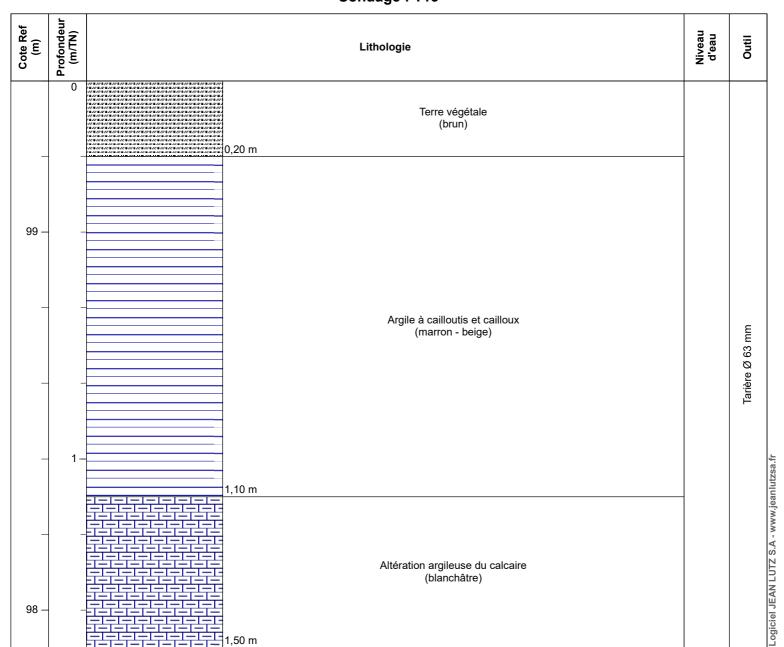
Affaire 3701504

Sondage : T13 EXGTE 3.22/GTE

Date début : 09/01/2020

: 09/01/2020

Date fin





Mission G1 - Lotissement "Le Rivage" SAINT-AY (45)

NEGOCIM Cote Ref: 99.30 m

Machine : PAGANI TG 63-100 Nivea

Niveau d'eau : Non observé

Profondeur

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

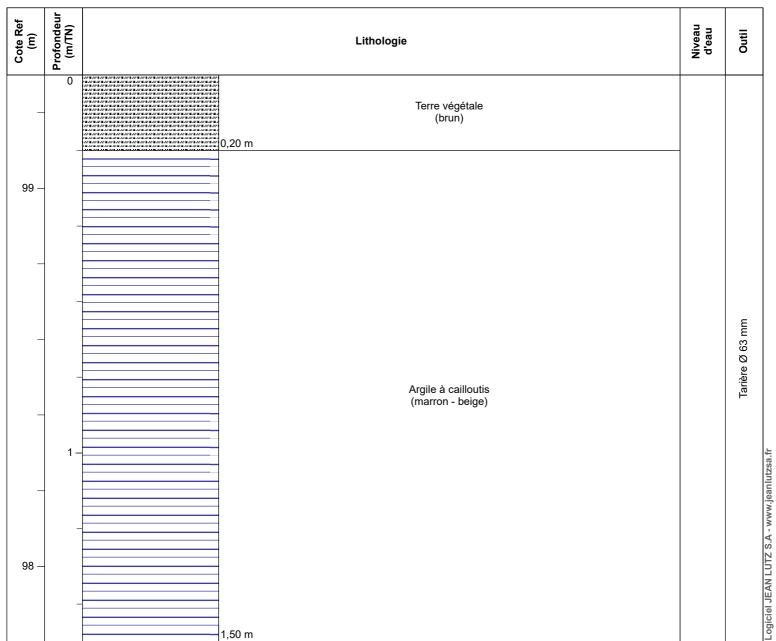
0,00 - 1,50 m

1/10 Sondage : T14 EXGTE 3.22/GTE

: 09/01/2020

Date début : 09/01/2020

Date fin





Mission G1 - Lotissement "Le Rivage" SAINT-AY (45)

NEGOCIM

Cote Ref: 99.30 m

Machine: PAGANI TG 63-100

Niveau d'eau : Non observé

Profondeur

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

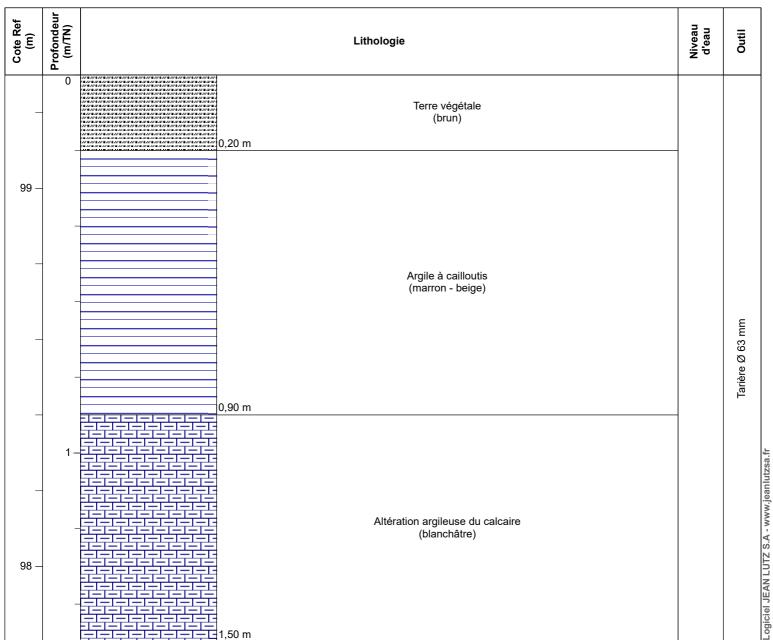
0,00 - 1,50 m

1/10 Sondage: T15 EXGTE 3.22/GTE

: 09/01/2020

Date début : 09/01/2020

Date fin





Mission G1 - Lotissement "Le Rivage" SAINT-AY (45)

NEGOCIM

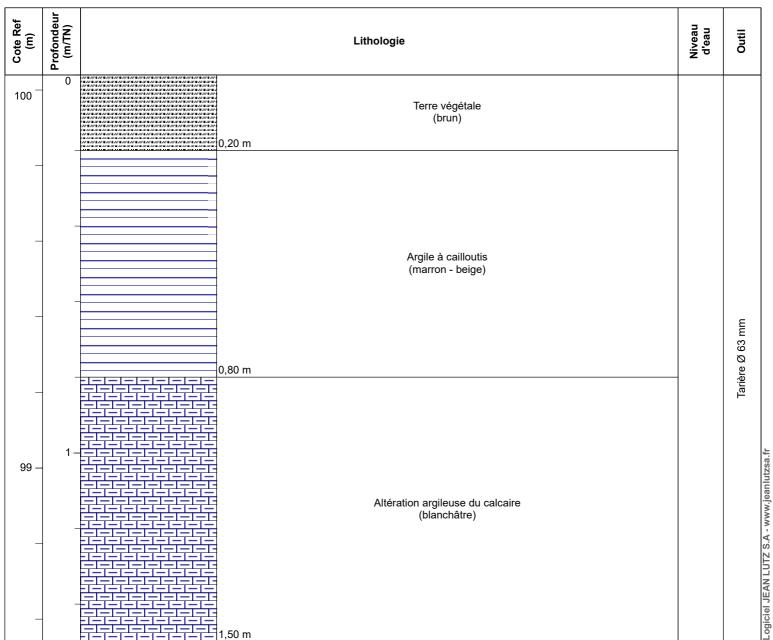
Date début : 09/01/2020 Cote Ref: 100.04 m Profondeur Date fin : 09/01/2020 Machine: PAGANI TG 63-100 Niveau d'eau : Non observé

Venue d'eau : Non observées

Affaire 3701504

0,00 - 1,50 m

1/10 EXGTE 3.22/GTE Sondage: T16





Annexe 4

Résultats des analyses en laboratoire





Dossier n°: Q-18.2962

F20.2518

PROCES-VERBAL D'ESSAI

A la demande de : Monsieur FRANCOIS

Mail: afrancois@ecr-environnement.com

Entreprise: ECR Environnement TOURS

5, rue de la Briaudière 37510 BALLAN-MIRE

Chantier:

3701504 Saint-Ay

Lieu des essais : Laboratoire NEXTROAD - Agence Centre Ouest

Matériau : Sol remanié

Quantité: 6 sacs

Prélevé par : le client Date de prélèvement : S02

Livré à notre laboratoire : S03 Date des essais : S04

Essais réalisés :

VBS 6u

Limites d'Atterberg 6u

Résultats des essais :

Voir Procès verbaux

Observations:

			Carriere		
0	24/01/2020	J. BOULET Opérateur	F. CARRIERE Responsable laboratoire	1+9	1 ^{ère} diffusion
Indice	Date	Etabli par	Vérifié par	Nb pages	Modifications - Observations

Note: la reproduction intégrale de ce procès-verbal sans modification d'aucune sorte est seule autorisée; les essais faisant l'objet du présent procès-verbal portent sur un échantillon prélevé dans certaines conditions; leur représentativité est liée à celle de l'échantillon et ne peut être étendue à une population dont est issu l'échantillon que si l'homogénéité de cette population peut être vérifiée; en conséquence, le présent procès-verbal n'a en aucun cas valeur de certificat de qualification de l'ensemble de la fabrication et ne doit pas être présenté comme tel.



RECAPITULATIF DES ESSAIS EN LABORATOIRE CLASSIFICATION TYPE GTR - NF P11-300 (Novembre 1992)

Client : ECR Environnement Tours N° Affaire : Q-18.2962

Chantier: 3701504 Saint-Ay Fiche programme: F20.2518

Chantier	Sondada	Profondeur	Nature	Teneur en eau	Granulométrie			VBS	Limites d'Atterberg			l	
		(m)		ω	< 50 mm	< 5 mm	< 2 mm	< 80μm	g/100g	ωL	ωР	IP	IC
				%	%	%	%	%		%	%		
	T1	0,8-1,5m	Altération argileuse calcaire beige	26,4	100,0	100,0	1	1	8,0	54	31	23	1,21
Т5	Т5	0,2-1,5m	Argile marron	25,5	100,0	100,0	1	1	5,7	58	28	30	1,09
3701504	Т8	0,2-1,4m	Argile marron	20,9	100,0	100,0	-	-	6,0	54	29	26	1,30
Saint-Ay	Т9	0,2-1,5m	Argile à cailloutis marron	24,4	100,0	100,0	-	-	6,7	76	34	42	1,22
	T16	0,2-0,8m	Argile marron	30,7	100,0	100,0	-	-	8,1	59	31	27	1,02
	110	0,8-1,5m	Altération argileuse calcaire beige	27,5	100,0	100,0	-	-	6,0	57	30	27	1,08



Teneur en eau W(%) NFP 94-050 Septembre 1995

N° dossier/ N° Affaire : Q-18.2962 / F20.2518 Nom du chantier : 3701504 Saint-Ay Client : ECR Environnement

Date de prélèvement : 07/01/2020 Mode de prélèvement : Tarière Conservation : Sacs hermétiques
Date de l'essai : 21/01/2020 Opérateur : JB T°C d'étuvage: 105°C

Chantier	Sondage	Profondeur (m)	Nature	Poids total humide (g)	Poids total sec (g)	Poids de la tare (g)	Poids net de l'eau (g)	Poids net matériau sec (g)	Teneur en eau (%)
	T1 0,8-1,5m		Altération argileuse calcaire beige	195,2	188,0	160,8	7,2	27,2	26,4
	T5 0,2-1,5m T8 0,2-1,4m	0,2-1,5m	Argile maron	170,3	163,7	138,1	6,5	25,6	25,5
3701504		0,2-1,4m	Argile marron	170,2	164,6	137,6	5,6	27,0	20,9
Saint-Ay	Т9	0,2-1,5m	Argile à cailloutis marron	194,0	187,4	160,7	6,5	26,8	24,4
	T16	0,2-0,8m	Argile marron	192,3	184,9	160,9	7,4	24,1	30,7
	110	0,8-1,5m	Altération argileuse calcaire beige	195,6	188,2	161,3	7,4	26,9	27,5



ESSAI AU BLEU DE METHYLENE NF P94-068 Octobre 1998

N° d'Affaire : **F20.2518** N° du dossier : Q-18.2962

Client: ECR Environnement Date d'essai : 21/01/2020 Nom du chantier : 3701504 Saint-Ay

Opérateur : **JB**

	Profondeur	Profondeur Masse		Masse	Masse totale	Masse totale	Pas	sant		
Sondage	(m)	humide (g)	Teneur en eau (%)	sèche (g)	initiale M1 (g)	bleu M2 (g)	5 mm (%)	50mm (%)	VBS	
T1	0,8-1,5m	32,42	26,4	25,6	704,9	909,4	100,0	100,0	8,0	
T5	0,2-1,5m	32,21	25,5	25,7	710,5	857,4	100,0	100,0	5,7	
T8	0,2-1,4m	33,06	20,9	27,4	711,5	876,8	100,0	100,0	6,0	
Т9	0,2-1,5m	32,09	24,4	25,8	708,1	881,2	100,0	100,0	6,7	
T16	0,2-0,8m	33,19	30,7	25,4	707,0	913,4	100,0	100,0	8,1	
110	0,8-1,5m	37,94	27,5	29,7	727,2	906,4	100,0	100,0	6,0	

Observations:			



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : Q-18.2962

N° d'Affaire : F20.2518

Client: ECR Environnement Tours

Date d'essai : 23/01/2020

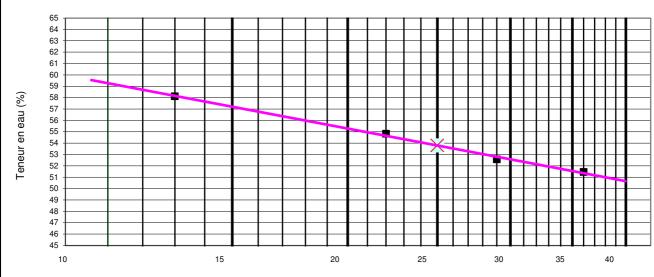
Nom du chantier : **3701504 Saint-Ay** N° Sondage : **T1**

Profondeur (m) : **0,8-1,5m**

Nature : Altération calcaire argileuse

Opérateur : JB

		L	IQUIDIT	E	PLASTICITE			
Nombre de coups	13	22	29	36				
N° de la tare	Α	В	С	D		1	2	
Poids total humide	18,50	14,56	15,43	14,31		13,56	15,19	
Poids total sec	11,81	9,51	10,22	9,55		13,21	14,73	
Poids de la tare	0,30	0,30	0,31	0,30		12,12	13,20	
Poids net de l'eau	6,69	5,05	5,21	4,76		0,35	0,46	
Poids net matériau sec	11,51	9,21	9,91	9,25		1,09	1,53	
Teneur en eau (%)	58,1	54,8	52,6	51,5		32,1	30,1	



Nombre de coune

LIMITE DE LIQUIDITE

WL =

WP =

%

LIMITE DE PLASTICITE

26,4

%

Indice de plasticité **lp** :

54

31

% 23

Teneur en eau Naturelle Wnat =

Indice de consistance Ic:



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : Q-18.2962

N° d'Affaire : **F20.2518**

Client: ECR Environnement Tours

Date d'essai : 22/01/2020

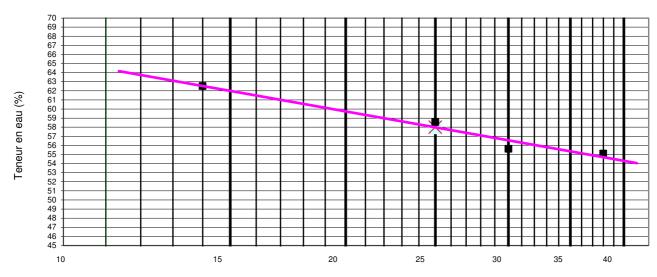
Nom du chantier : **3701504 Saint-Ay** N° Sondage : **T5**

Profondeur (m) : **0,2-1,5m**

Nature : Argile

Opérateur : **JB**

		L	IQUIDIT	E	PLASTICITE			
Nombre de coups	14	25	30	38				
N° de la tare	Α	В	С	D		1	2	
Poids total humide	16,41	15,58	14,39	15,67		16,73	14,06	
Poids total sec	10,22	9,94	9,35	10,21		16,28	13,64	
Poids de la tare	0,32	0,31	0,29	0,30		14,70	12,12	
Poids net de l'eau	6,19	5,64	5,04	5,46		0,45	0,42	
Poids net matériau sec	9,90	9,63	9,06	9,91		1,58	1,52	
Teneur en eau (%)	62,5	58,6	55,6	55,1		28,5	27,6	



Nombre de coune

%

LIMITE DE LIQUIDITE

WL =

WP =

%

LIMITE DE PLASTICITE

28

58

ité lp : 30

Teneur en eau Naturelle Wnat =

25,5

Indice de plasticité **lp** :

%

Indice de consistance Ic:



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : **Q-18.2962**

N° d'Affaire : **F20.2518**

Client: ECR Environnement Tours

Date d'essai : 21/01/2020

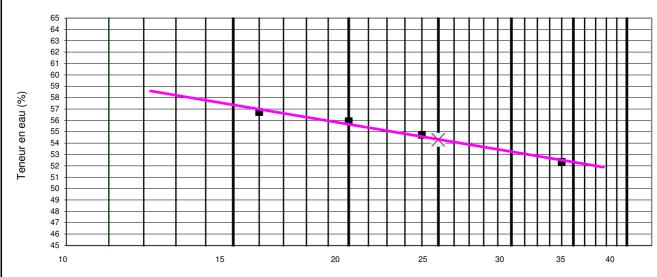
Nom du chantier : **3701504 Saint-Ay** N° Sondage : **T8**

Profondeur (m) : **0,2-1,4m**

Nature : Argile

Opérateur : JB

		L	IQUIDIT	E	PLASTICITE			
Nombre de coups	16	20	24	34				
N° de la tare	Α	В	С	D		1	2	
Poids total humide	10,55	9,25	7,82	7,74		16,23	15,26	
Poids total sec	6,84	6,04	5,16	5,18		15,92	14,93	
Poids de la tare	0,30	0,30	0,30	0,29		14,91	13,69	
Poids net de l'eau	3,71	3,21	2,66	2,56		0,31	0,33	
Poids net matériau sec	6,54	5,74	4,86	4,89		1,01	1,24	
Teneur en eau (%)	56,7	55,9	54,7	52,4		30,7	26,6	



Nombre de coune

LIMITE DE LIQUIDITE

WL =

WP =

54

29

%

%

LIMITE DE PLASTICITE

Teneur en eau Naturelle Wnat =

20,9

%

Indice de plasticité **lp** :

26

Indice de consistance Ic:



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : **Q-18.2962**

N° d'Affaire : F20.2518

Client: ECR Environnement

Date d'essai : 21/01/2020

N° Sondage : **T9**

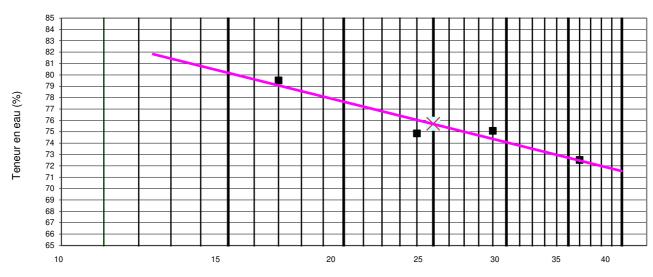
Nom du chantier : Saint Ay

Profondeur (m) : **0,2-1,5m**

Nature : Argile à cailloutis

Opérateur : **JB**

		L	.IQUIDIT	E	PLASTICITE		
Nombre de coups	17	24	29	36			
N° de la tare	Α	В	С	D	1	2	
Poids total humide	15,29	15,42	15,79	14,96	13,63	15,64	
Poids total sec	8,65	8,96	9,16	8,81	13,21	15,03	
Poids de la tare	0,30	0,33	0,33	0,33	11,98	13,19	
Poids net de l'eau	6,64	6,46	6,63	6,15	0,42	0,61	
Poids net matériau sec	8,35	8,63	8,83	8,48	1,23	1,84	
Teneur en eau (%)	79,5	74,9	75,1	72,5	34,1	33,2	



Nombre de coune

LIMITE DE LIQUIDITE

WL =

WP =

%

LIMITE DE PLASTICITE

34

76

%

Teneur en eau Naturelle Wnat =

24,4

%

Indice de plasticité **lp** :

42

Indice de consistance Ic:



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : **Q-18.2962**

N° d'Affaire : F20.2518

Client: ECR Environnement

Date d'essai : 23/01/2020

N° Sondage : **T16**

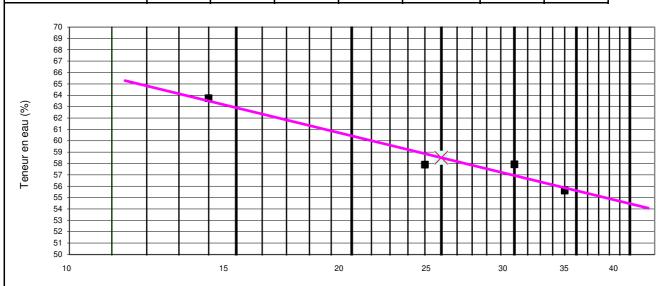
Nom du chantier : Saint Ay

Profondeur (m) : **0,2-0,8m**

Nature : Argile

Opérateur : **JB**

		L	IQUIDIT	E	PLASTICITE			
Nombre de coups	14	24	30	34				
N° de la tare	Α	В	С	D		1	2	
Poids total humide	14,15	15,31	14,67	14,18		13,49	15,93	
Poids total sec	8,77	9,81	9,41	9,23		13,16	15,40	
Poids de la tare	0,33	0,31	0,33	0,33		12,10	13,70	
Poids net de l'eau	5,38	5,50	5,26	4,95		0,33	0,53	
Poids net matériau sec	8,44	9,50	9,08	8,90		1,06	1,70	
Teneur en eau (%)	63,7	57,9	57,9	55,6		31,1	31,2	



Mombre de coune

WL = 59

WP =

31

%

%

Teneur en eau Naturelle Wnat =

LIMITE DE LIQUIDITE

LIMITE DE PLASTICITE

30,7

%

Indice de plasticité **lp** :

27

Indice de consistance Ic:



LIMITES D'ATTERBERG

NF P 94-051 Mars 1993

N° du dossier : Q-18.2962

N° d'Affaire : **F20.2518**

Client: ECR Environnement

Date d'essai : 23/01/2020

N° Sondage : **T16**

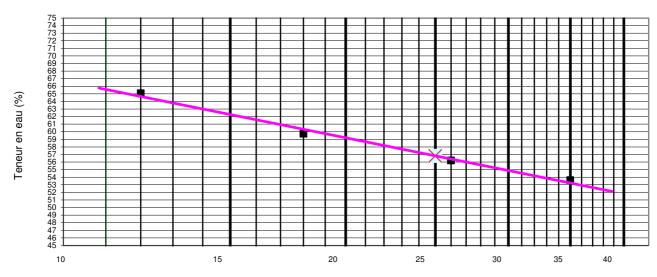
Nom du chantier : Saint Ay

Profondeur (m) : **0,8-1,5m**

Nature : Altération argileuse calcaire

Opérateur : **JB**

		L	IQUIDIT	E	PLASTICITE			
Nombre de coups	12	18	26	35				
N° de la tare	Α	В	С	D		1	2	
Poids total humide	14,16	15,48	13,12	14,32		13,91	14,14	
Poids total sec	8,70	9,81	8,51	9,43		13,54	13,63	
Poids de la tare	0,31	0,32	0,31	0,31		12,23	11,98	
Poids net de l'eau	5,46	5,67	4,61	4,89		0,37	0,51	
Poids net matériau sec	8,39	9,49	8,20	9,12		1,31	1,65	
Teneur en eau (%)	65,1	59,7	56,2	53,6		28,2	30,9	



Nombre de coune

LIMITE DE LIQUIDITE

WL =

%

LIMITE DE PLASTICITE

WP =

30

57

%

Teneur en eau Naturelle Wnat =

27,5

%

Indice de plasticité **lp** :

27

Indice de consistance Ic: